



Entrepreneur individuel
83 rue de Vaucouleurs
45100 ORLEANS
06 66 38 58 57
vb@veroniquebriet.fr
www.veroniquebriet.fr

- ✓ COACHING
PROFESSIONNEL
- ✓ PSYCHOLOGIE DU
TRAVAIL
- ✓ FORMATION

SIRET : 808 100 739 00024
SIREN : 808 100 739 - APE : 8559A

Organisme de formation enregistré sous le
n°24450380245 auprès de la préfecture de
région de Centre-Val de Loire.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

PARCOURS de FORMATION au BILAN DE COMPETENCES pour COACHS PROFESSIONNELS

Objectifs de la formation :

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Proposer votre méthodologie spécifique qui mobilise vos propres atouts de coach professionnel.
- Conduire un bilan de compétences.

Public cible :

Coachs professionnels certifiés souhaitant développer une activité de bilan de compétences.

Pré-requis : être coach professionnel certifié.

Programme :

✓ Identifier les caractéristiques du bilan de compétences :

- Aspects réglementaires et déontologique, financement,
- Qui demande un bilan et pour quelles raisons ?
- Spécificités par rapport à d'autres types d'accompagnement.
- Modalités pratiques du bilan de compétences : durée, rythme, travail en face-à-face, à distance, séance collective...
- Avantages et inconvénients pour le coach de se positionner sur cette prestation.

✓ Définir votre méthodologie pour un bilan de compétences type de 24h :

- Votre trame pédagogique type : objectifs et enjeux de chaque étape, outils privilégiés

Point de vigilance : Être en capacité d'adapter votre prestation en fonction de la personne accompagnée (situation de handicap, niveaux de qualification, de responsabilité, problématique spécifique...)

1. Phase préliminaire : définir le cadre du bilan (« RPBD », « contrat relationnel », modalités pratiques.

2. Phase d'investigation : relecture du parcours, caractéristiques personnelles et modes de fonctionnement, identification des compétences (compétences-métiers, compétences transversales, compétences transférables...), motivations et valeurs, exploration des pistes professionnelles, mise en perspective par rapport aux compétences, au potentiel, aux motivations et valeurs de la personne.

3. Phase de conclusion :

Validation d'un (ou deux) projets. Définition d'un plan d'actions à mettre en œuvre.

Rédaction/remise de la synthèse du bilan.

- Constituer une banque de fiches-outils mobilisables suivant les besoins des personnes accompagnées.
- Identifier les tests fréquemment utilisés et discuter de leur pertinence.
- Identifier les ressources disponibles (notamment en ligne, gratuites ou payantes) et les moyens de rester en veille sur le marché du travail : informations sur les métiers, les débouchés, les formations...
- Connaître les principaux dispositifs de formation professionnelle et leurs financements possibles : CPF, CPF Transition, démarche VAE,... Et les interlocuteurs (opérateurs du CEP, Opco, Pôle Emploi, Agefiph...).

✓ Rédiger une synthèse de bilan de compétences.

Moyens pédagogiques :

Ce programme propose une approche de type « formation-action » alternant :

1. **4 demi-journées de formation de base :**

- Des temps de questionnements et d'échanges autour d'apports conceptuels et expérientiels.
- La mise en valeur de vos acquis mobilisables dans le cadre du bilan de compétences, et leur articulation les uns aux autres.
- Des travaux de groupe favorisant la créativité par la mise en commun des outils et approches de chacun
- Des temps d'élaboration personnelle de votre méthodologie.
- Un espace en ligne de partage de documents.

2. **3h de formation d'approfondissement en option :**

- Trois séances d'accompagnement individuel à distance des premiers modules : débriefing, relecture des pratiques mises en œuvre, approfondissement de certaines problématiques rencontrées avec les personnes accompagnées.

Modalités d'évaluation :

L'apprenante présentera sa méthodologie de bilan de compétences.

Modalités pratiques :

14h de formation individuelle ou collective, en présentiel ou à distance.

Intervenante :

Véronique Briet a exercé dans le champ de la formation des adultes pendant une dizaine d'années avant de se former en psychologie du travail. Depuis 9 ans, elle a accompagné plus de cent cinquante personnes en transition professionnelle dans le cadre du coaching, de bilans de compétences ou de reclassement au sein de différents cabinets.

Voici sa formation :

- 2020 : Certification de **Coach professionnel** reconnue RNCP à l'Académie du Coaching (Paris).
- 2010 : **MASTER 2 PROFESSIONNEL PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL** à l'Université de Bourgogne (Dijon) mention Management des relations humaines et des communications
- 2003 : **D.E.S.S. CONCEPTEUR REALISATEUR DE FORMATION**, Université Lyon II
- 2000-2002 : **LICENCE** puis **MAITRISE D'ETHNOLOGIE**, Université Paris X

Accessibilités aux personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques :

Nous pouvons adapter nos modalités selon vos besoins spécifiques. N'hésitez pas à nous contacter et nous vous ferons une proposition personnalisée.

Tarif :

Nous consulter.

Contact

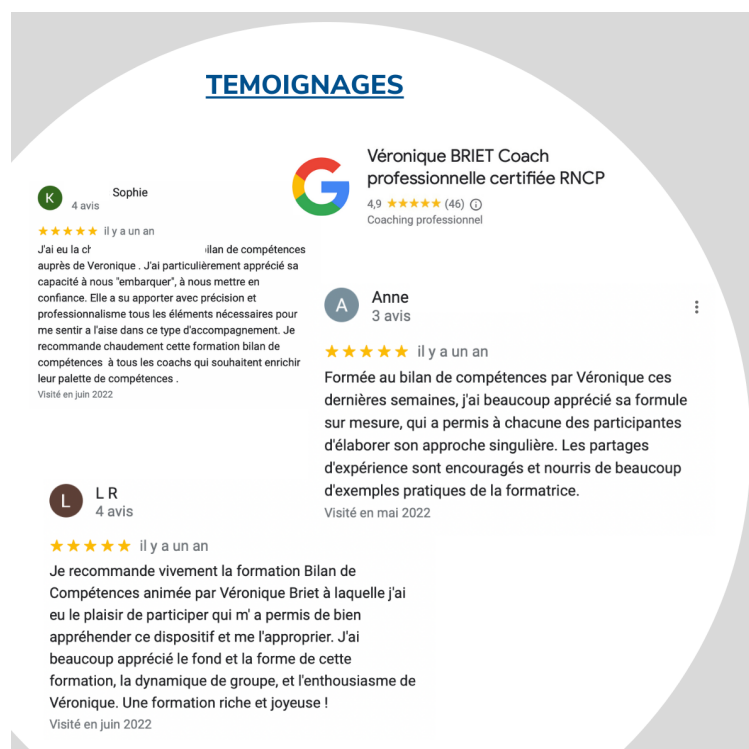
Véronique BRIET

06 66 38 58 57

vb@veroniquebriet.fr

Témoignages :

Voici quelques témoignages suite à cette formation réalisée en 2022 (Source : [Fiche Google Maps](#)):

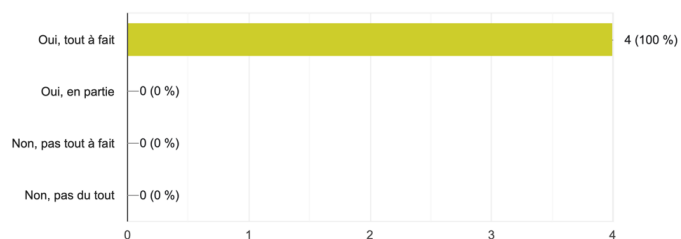


Source : Évaluation de satisfaction à l'issue de la formation

Les modalités pédagogiques vous ont parus...
4 réponses



Les objectifs de la formation vous semblent-ils atteints ?
4 réponses



La prise en compte de vos attentes spécifiques été pour vous...
4 réponses



Selon vous, l'organisation (inscription, durée, rythme...) a été...
3 réponses

